

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

INAUGURATION DU BUREAU DE BENOIT CHARETTE

Saint-Eustache, le 17 février 2009 - Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, invite ses concitoyennes et concitoyens à l'inauguration officielle de son bureau de circonscription (15 chemin de la Grande-Côte, bureau 105, à Saint-Eustache), le 23 février prochain, de 18 h à 20 h.

« J'aurai grand plaisir à accueillir chacune et chacun d'entre eux, avec chaleur et enthousiasme, en compagnie du personnel de mon bureau. Ils pourront découvrir nos installations dans ce lieu qui est aussi le leur, parce que ce sont eux qui m'ont confié cet important mandat le 8 décembre dernier. C'est une occasion privilégiée de leur témoigner ma reconnaissance et leur rappeler que je demeure un député à leur service », a indiqué M. Charette.

Un léger goûter et des rafraîchissements seront servis aux participants. On peut obtenir plus d'information ou confirmer sa présence au 450 623-4963.

-30-

Source : Benoit Charette
Député de Deux-Montagnes
450 623-4963